

Procédure file

| Informations de base | |
|--|--------------------------------|
| NLE - Procédures non législatives | 2015/0138(NLE) |
| Procédure terminée | |
| Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole Voir aussi 2013/0267B(NLE) Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie Zone géographique Corée du Sud | |

| Acteurs principaux | | | |
|--|---|---|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| |  Affaires étrangères |  SAIFI Tokia Rapporteur(e) fictif/fictive  FRUNZULICĂ Doru-Claudian  VAJGL Ivo | 04/10/2017 |
| Conseil de l'Union européenne Commission européenne | Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
| |  Commerce international DG de la Commission Commerce | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. Commissaire MALMSTRÖM Cecilia | |

| Événements clés | | | |
|-----------------|--|---|--------|
| 26/06/2015 | Document préparatoire | COM(2015)0312 | Résumé |
| 19/04/2016 | Publication de la proposition législative | 07817/2016 | Résumé |
| 06/07/2017 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 20/03/2018 | Vote en commission | | |
| 27/03/2018 | Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique | A8-0120/2018 | Résumé |
| 03/05/2018 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 03/05/2018 | Décision du Parlement | T8-0192/2018 | Résumé |
| 13/07/2018 | Adoption de l'acte par le Conseil suite à | | |

| | | | |
|------------|---|--|--|
| | la consultation du Parlement | | |
| 25/07/2018 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

| Informations techniques | |
|--|---|
| Référence de procédure | 2015/0138(NLE) |
| Type de procédure | NLE - Procédures non législatives |
| Sous-type de procédure | Approbation du Parlement |
| | Voir aussi 2013/0267B(NLE) |
| Base juridique | Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 212; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a |
| Autre base juridique | Règlement du Parlement EP 159 |
| Etape de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission parlementaire | AFET/8/03804 |

| Portail de documentation | | | | | |
|--|--|-------------------------------|------------|-----|--------|
| Document annexé à la procédure | | COM(2015)0311 | 26/06/2015 | EC | |
| Document préparatoire | | COM(2015)0312 | 26/06/2015 | EC | Résumé |
| Document de base législatif | | 07817/2016 | 19/04/2016 | CSL | Résumé |
| Document annexé à la procédure | | 07730/2016 | 19/04/2016 | CSL | |
| Projet de rapport de la commission | | PE615.500 | 23/01/2018 | EP | |
| Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique | | A8-0120/2018 | 27/03/2018 | EP | Résumé |
| Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique | | T8-0192/2018 | 03/05/2018 | EP | Résumé |

| Acte final |
|---|
| Décision 2018/1041 JO L 188 25.07.2018, p. 0001 Résumé |

Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : l'acte d'adhésion de la Croatie à l'UE précise que la Croatie adhèrera aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen de protocoles à ces accords.

L'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Corée, d'autre part a été signé le 10 mai 2010.

Le 14 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec les pays tiers avec lesquels des protocoles devaient être conclus par suite de l'adhésion de la Croatie à l'UE.

À la suite d'une décision du Conseil de signer ledit protocole, ce dernier a été signé avec le représentant de la République de Corée.

Il convient maintenant d'approuver le protocole.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la

République de Corée, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le texte du protocole est joint à la proposition.

Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil adopte l'acte après consultation du Parlement européen mais sans être tenu de suivre l'avis de celui-ci.

CONTEXTE : conformément à l'acte d'adhésion de la Croatie, l'adhésion de cette dernière, entre autres, à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, doit être approuvée au moyen d'un protocole audit accord via une procédure simplifiée.

Le 14 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec plusieurs pays tiers en raison de l'adhésion de la Croatie à l'Union. Les négociations avec la Corée ont été menées à bonne fin et le protocole a été signé au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Il convient maintenant de conclure le protocole.

CONTENU : avec la présente proposition, le Conseil est appelé à approuver, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, le protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Tokia SAÏFI (PPE, FR) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, d'un protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé au Parlement européen de donner son approbation à la conclusion du protocole.

Pour rappel, l'accord-cadre a été signé le 10 mai 2010 et est entré en vigueur le 1er juin 2014 et constitue le premier accord de ce type conclu entre l'Union européenne et un pays d'Asie. Son objectif est de créer une coopération plus étroite dans un certain nombre de domaines tels que la paix et la sécurité, les droits de l'homme et la primauté du droit, l'environnement, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Le 1^{er} juillet 2013, la Croatie a rejoint l'Union européenne. Conformément à l'article 6, paragraphe 2, de l'acte d'adhésion de la République de Croatie, la Croatie doit adhérer à tous les accords conclus ou signés avant cette date par l'Union européenne et ses États membres avec un ou plusieurs pays tiers, au moyen d'un protocole à ces accords.

Le protocole de prise en compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été négocié entre la Commission et les autorités coréennes. Le protocole n'apporte aucun changement important à l'accord-cadre. Le protocole a été signé le 21 juin 2017.

Le Conseil requiert l'approbation du Parlement européen pour conclure le protocole.

Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Le Parlement européen a adopté par 572 voix pour, 49 contre et 25 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, d'un protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen a donné son approbation à la conclusion du protocole.

Le protocole de prise en compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été négocié entre la Commission et les autorités coréennes. Le protocole, signé le 21 juin 2017, n'apporte aucun changement important à l'accord-cadre.

Accord-cadre UE/Corée: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF: approuver, au nom de l'Union et des États membres, le protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision (UE) 2018/1041 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, d'un protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU: le Conseil a décidé d'approuver, au nom de l'Union européenne, le protocole à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union

européenne.

Conformément à son acte d'adhésion, l'adhésion de la Croatie à l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, doit être approuvée au moyen d'un protocole à l'accord.

Le 14 septembre 2012, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec les pays tiers concernés. Les négociations avec la République de Corée ont été menées à bien avec succès et le protocole a été signé au nom de l'Union et de ses États membres à Bruxelles, le 21 juin 2017.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 13.7.2018.